



STATISTIQUES ET INDICATEURS

VENDEE

LES BENEFICIAIRES DU RSA EN DECEMBRE 2021



DOCUMENT ANNUEL - LIBRE DE DIFFUSION SOUS RESERVE DE MENTION DE LA SOURCE « POLE EMPLOI PAYS DE LA LOIRE »

LE REVENU DE SOLIDARITE

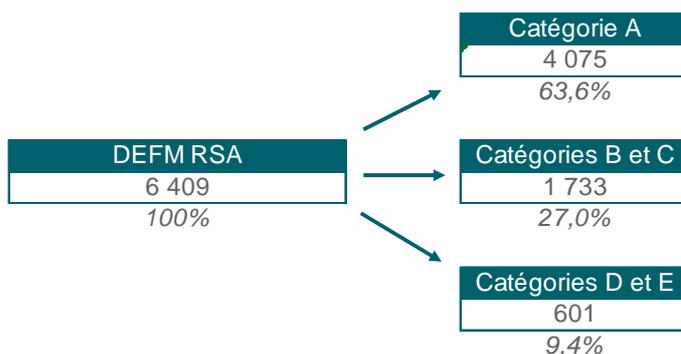
Fin décembre 2021 en Vendée, plus de 6 400 personnes bénéficient du Revenu de Solidarité Active, 5 800 sont inscrites dans les catégories A, B et C.

La catégorie A est prédominante dans les bénéficiaires du RSA (64%), devant les catégories B et C (27%) et D et E (9%).

Les bénéficiaires du RSA recourent moins à l'activité réduite (catégories B et C) que les autres demandeurs d'emploi puisque les catégories B et C représentent 43% de l'ensemble de la DEFM.

Graphique 1

REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR CATEGORIE



EN SAVOIR PLUS

Le **revenu de solidarité active (RSA)** apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent), et complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités. Le RSA est versé sans limitation de durée, tant que le bénéficiaire continue à remplir les conditions. Le montant versé peut varier si la situation familiale ou les ressources du foyer évoluent.

Le **droit payable** signifie que le foyer bénéficiaire remplit toutes les conditions nécessaires au calcul du montant du RSA.

Le **droit théorique non payable** (ou droit ouvert) signifie que le foyer bénéficiaire a un droit au RSA sans nécessairement avoir un droit payable. Il s'agit notamment des droits suspendus (quand la prestation n'est pas versée car le montant est inférieur au seuil de versement, ou que le montant de ressources est supérieur au revenu garanti, par décision du conseil général, etc.)

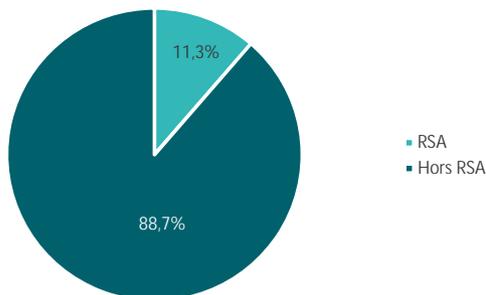
Depuis le 1er janvier 2016 la prime d'activité a remplacé le RSA activité et le RSA socle + activité. Ainsi, le RSA comporte uniquement la composante RSA socle puisque le volet activité du RSA est remplacé par la prime d'activité. **La mise en œuvre de cette prime d'activité empêche toute comparaison sur les données RSA avant décembre 2015 et après janvier 2016.** En effet, un nombre important de demandeurs d'emploi anciennement au RSA socle semblent maintenant bénéficiaires de la prime d'activité ce qui peut expliquer une partie du recul du nombre de bénéficiaires du RSA socle. En outre, les règles d'attribution de la prime d'activité diffèrent de celles du RSA activité.



2 _ STATISTIQUES ET INDICATEURS

Graphique 2

POIDS DES BENEFICIAIRES RSA EN CATEGORIE



Plus de 5 800 du RSA sont comptabilisés dans les catégories ABC à fin décembre 2021.

Ils représentent 11,3% de l'ensemble de la demande d'emploi en catégories ABC du département.

On distingue plusieurs types de RSA. La majorité des bénéficiaires a des droits payables (61%), ce qui correspond au RSA socle et au RSA socle + prime d'activité.

Tableau 1

REPARTITION DES BENEFICIAIRES RSA PAR TYPOLOGIE DE RSA

	RSA Non Payable	RSA Payable		Total DEFM RSA
		Socle	Socle+PPA	
Catégorie A	1 151	2 496	428	4 075
Catégorie B	325	144	273	742
Catégorie C	701	149	141	991
TOTAL A,B,C	2 177	2 789	842	5 808
Catégorie D	115	100	44	259
Catégorie E	212	64	66	342
TOTAL	2 504	2 953	952	6 409

LES CARACTERISTIQUES DES BENEFICIAIRES

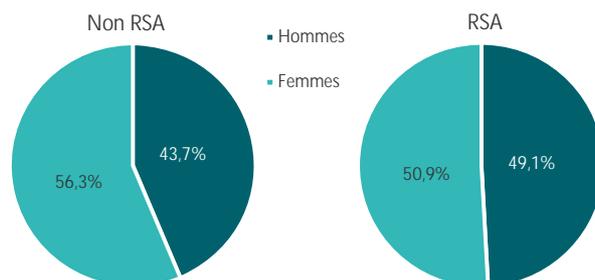
50,9% des bénéficiaires RSA sont des femmes. Cette proportion est plus faible que celle observée dans la population DEFM hors RSA.

En comparant le poids des différentes tranches d'âge dans les populations RSA et hors RSA de la demande d'emploi, on observe une plus forte représentation des 25-34 ans et des 35-44 ans dans une moindre mesure parmi les bénéficiaires.

A contrario, les jeunes de moins de 25 ans sont nettement moins présents parmi les bénéficiaires de la mesure (3,5%) alors qu'hors RSA ils représentent 15,2% des demandeurs d'emploi.

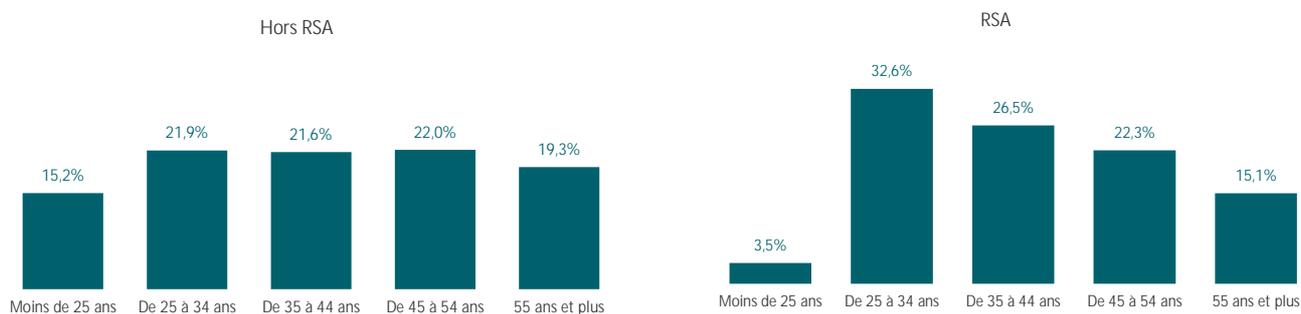
Graphique 3

REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR SEXE



Graphique 4

REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR TRANCHE D'AGE



3 _ STATISTIQUES ET INDICATEURS

Tableau 2

REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR NIVEAU DE FORMATION ET QUALIFICATION

	Hors RSA	RSA
NIV I/II - BAC + 3	12,2%	9,0%
NIV III - BAC + 2	14,4%	9,6%
NIV IV - BAC	26,2%	19,9%
NIV V - CAP / BEP	36,8%	44,5%
NIV V bis - Niveau 3ème	4,1%	6,4%
NIV VI - Sans formation	6,3%	10,6%

	Hors RSA	RSA
Ouvriers non qualifiés	7,8%	13,3%
Ouvriers qualifiés	9,8%	10,5%
Employés non qualifiés	21,2%	29,6%
Employés qualifiés	48,0%	39,1%
Cadres techniciens, et agents de maîtrise	13,1%	7,5%

44,5% des bénéficiaires du RSA sont d'un niveau CAP-BEP. Viennent ensuite les titulaires du BAC (19,9%) et les non diplômés (10,6%).

En affinant l'analyse, un constat se dégage : les niveaux de formation BAC et plus sont proportionnellement moins représentés dans la population qui a recours au dispositif du RSA.

La différence la plus significative concerne le niveau IV, 19,9% des bénéficiaires du RSA ont le niveau BAC pour 26,2% des demandeurs dans la population hors RSA, un écart de 6,4 points.

A l'inverse, les demandeurs de niveau V bis et VI sont deux fois plus nombreux parmi les bénéficiaires du RSA : 17,0% pour 10,3%. Le phénomène s'observe également chez les détenteurs d'un BEP/CAP, dans une moindre mesure cependant (+7,7 points chez les RSA).

39,1% des bénéficiaires RSA sont employés qualifiés. Viennent ensuite les employés non qualifiés (29,6%) et les ouvriers non qualifiés (13,3%).

Les populations plus qualifiées sont moins représentées parmi les bénéficiaires du RSA que parmi les autres demandeurs.

Les cadres, techniciens et agents de maîtrise ne représentent que 7,5% des bénéficiaires du RSA quand ils sont 13,1% parmi les demandeurs hors RSA.

A l'inverse, la faible qualification est un facteur important dans la population RSA. Les employés non qualifiés représentent 21,2% des demandeurs hors RSA et 29,6% des demandeurs dans le dispositif (+8,4 points), la proportion d'ouvriers non qualifiés passe de 7,8% de la population hors RSA à 13,3% des demandeurs bénéficiant du dispositif.

Tableau 3

LES 15 PREMIERS METIERS RECHERCHES PAR LES BENEFICIAIRES RSA

	RSA	Rang pop hors RSA
K2204 Nettoyage de locaux	301	6
K1304 Services domestiques	270	3
A1203 Entretien des espaces verts	203	10
N1103 Magasinage et préparation de commandes	194	5
H3302 Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	170	4
D1507 Mise en rayon libre-service	156	9
N4105 Conduite et livraison par tournées sur courte distance	146	16
K1303 Assistance auprès d'enfants	141	1
N1105 Manutention manuelle de charges	140	19
H2102 Conduite d'équipement de production alimentaire	131	8
D1214 Vente en habillement et accessoires de la personne	126	7
M1607 Secrétariat	120	2
K1302 Assistance auprès d'adultes	108	11
I1203 Maintenance des bâtiments et des locaux	100	18
D1505 Personnel de caisse	98	26

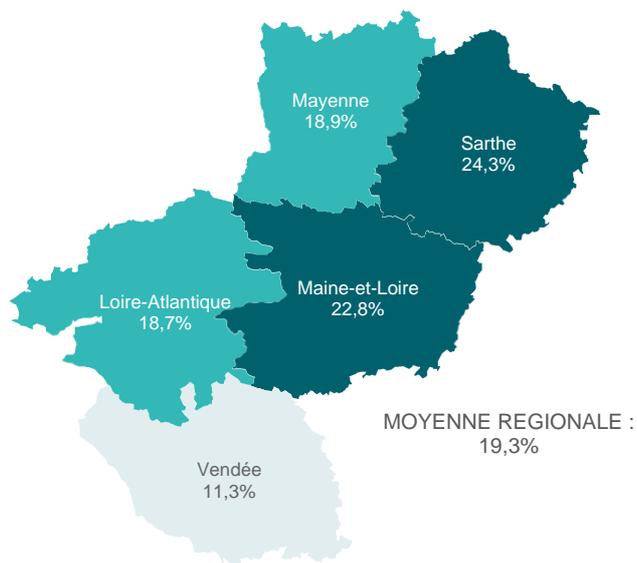
En lien avec les caractéristiques de la population RSA, moins formée et moins qualifiée, plusieurs métiers se détachent. Parmi les plus recherchés, le nettoyage des locaux avec 301 bénéficiaires, soit 5,2% de la population totale RSA. Viennent ensuite les services domestiques avec 270 demandeurs (4,6%) et l'entretien des espaces verts (3,5%) avec 203 bénéficiaires en recherche.

En comparaison avec la structure de la DEFM hors RSA, la hiérarchie des métiers est modifiée. La conduite et livraison par tournées sur courte distance (16^{ème} hors RSA), la maintenance des bâtiments et des locaux (18^{ème} hors RSA), la manutention manuelle de charges (19^{ème} hors RSA) et le personnel de caisse (26^{ème} hors RSA) sont plus mis en avant par les demandeurs bénéficiaires du RSA.

LA SITUATION PAR TERRITOIRE

Carte 1

REPARTITION DES BENEFICAIRES RSA PAR DEPARTEMENT



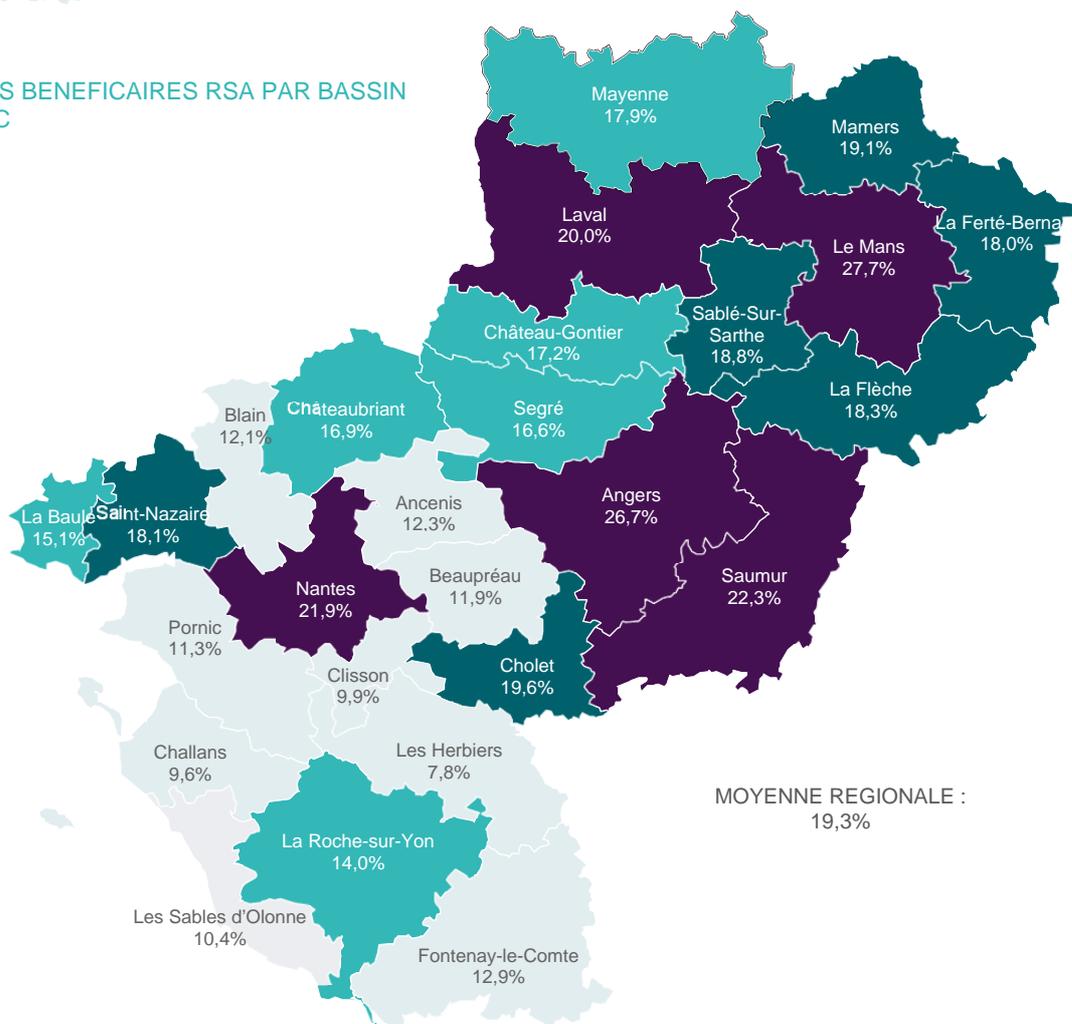
Le poids des bénéficiaires RSA est différent d'un département à l'autre. Le Maine-et-Loire et la Sarthe possèdent la part la plus élevée avec 22,8% et 24,3% de bénéficiaires RSA. Les 3 autres départements affichent des taux relativement proches et en deçà de la moyenne régionale. La Vendée affiche le taux le plus bas (11,3%) devant la Loire-Atlantique (18,7%) et la Mayenne (18,9%).

Les disparités sont amplifiées quand on affine les résultats par bassin. Les bassins sur lesquels sont implantées les grandes métropoles régionales ont des taux de bénéficiaires RSA très élevés. C'est le cas du Mans (27,7%), d'Angers (26,7%) et de Nantes (21,9%).

Parmi les bassins ruraux, Saumur (22,3%) reste le plus concerné. A contrario, les bassins des Herbiers (7,8%), Challans (9,6%) et Clisson (9,9%) affichent des taux deux à trois fois moins élevés que la moyenne régionale.

Carte 2

REPARTITION DES BENEFICAIRES RSA PAR BASSIN CATEGORIES ABC



Directeurs de la publication :
Martine CHONG-WA NUMERIC – Jean-Marc VIOLEAU

Responsable de la rédaction :
Vincent RAGOT

Conception et réalisation :
Service SEE

Contact : statsPDL@pole-emploi.fr

Pôle emploi Pays de la Loire
1 rue de la Cale Crucy - CS 67910
44179 NANTES Cedex 4

www.pole-emploi.org
www.observatoire-emploi-paysdelaloire.fr

